

**CONSIGNES AU JURY RELATIVES A L'EPREUVE DE  
CONNAISSANCE DES MILIEUX ET METHODES DE TRAVAIL  
POUR LES CANDIDATS SCOLAIRES**

**1- RAPPORT DE STAGE**

- 2 rapports minimum
- 3 rapports maximum

- ♦ Ils doivent être déposés au centre d'examen, 8 jours avant l'épreuve orale.
- ♦ Le jury de connaissance des milieux et méthodes de travail doit consulter les rapports de stage avant l'épreuve orale (banalisée une journée).
- ♦ Lecture et notation
- ♦ Préparation des questions pour l'épreuve orale.

**2 - NOTATION**

*a) des rapports :*

- |         |                                     |
|---------|-------------------------------------|
| note /6 | * présentation soin : 1 point       |
|         | * organisation, structure : 1 point |
|         | * contenu : 4 points                |

**Remarque :** tout rapport non parvenu à la date fixée par le centre d'examen ne sera pas noté.

**3 - ENTRETIEN**

*b) des questions :*

→ concernant les lieux de stage et les savoirs technologiques associés de C.M.M.T. : 7 points

3 questions minimum : 1 question sur la connaissance de l'usager, compréhension du milieu professionnel et des règles professionnelles.

→ questions relatives aux sciences appliquées : 7 points

2 questions minimum .

\* ces deux questions doivent être totalement différentes de celles concernant les lieux de stage.

ex : équilibre des menus

la ventilation

l'éclairage

les différents appareils (description et fonction)

**♦ TOTAL**

Le jury arrête la note définitive sur 20 au demi-point.

**4 - ORGANISATION DE L'EPREUVE ORALE :**

- ♦ Convoquer les élèves toutes les 20 minutes.
- ♦ Un candidat prépare pendant 20 minutes.
- ♦ Un autre candidat passe l'entretien orale pendant 20 minutes.
- ♦ L'évaluation orale est réalisée au terme de chaque entretien.

**Remarque :**

- ♦ Pour 12 candidats, il faut prévoir une journée de préparation et une journée d'interrogation des candidats.

Groupement académique EST	Session JUIN 2005	CONSIGNES CANDIDATS SCOLAIRES	
C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS			
Épreuve :2.4 - C.M.M.T.	Durée : 40 minutes	Coef : 3	page 1/1

**CONSIGNES AU JURY RELATIVES A L'EPREUVE DE  
CONNAISSANCE DES MILIEUX ET METHODES DE TRAVAIL  
POUR LES CANDIDATS ISOLES**

**Présentation des rapports de stage**

- \* Si le dossier existe, il doit être pris en considération. Dans ce cas, se référer au barème des candidats scolaires.
- \* Le dossier de stage n'est pas obligatoire ; dans ce cas, vous référer aux consignes suivantes :

♦ **ENTRETIEN**

Préparation : 20 min.                      Entretien 20 min.

Le jury pose des questions relatives à une activité professionnelle ou à une activité.

3 questions minimum - 10 points

Questions sur la connaissance de l'usager.  
Compréhension du milieu professionnel et des règles professionnelles.

Questions relatives aux sciences appliquées :

2 questions minimum : 10 points

Ces questions peuvent être indépendantes de l'activité professionnelle.

Exemples : Equilibre des menus

La ventilation

L'éclairage

Les différents appareils (description et fonction).

Groupement académique EST	Session JUIN 2005	CONSIGNES CANDIDATS ISOLES	
C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS			
Épreuve : 2.4 - C.M.M.T.	Durée. : 40 minutes	Coef : 3	page 1/1

# CONNAISSANCE DES MILIEUX ET METHODES DE TRAVAIL

## GRILLE DE NOTATION

CRITERES DE NOTATION	NOTE SUR	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°
<u>Rapport sur :</u> - le soin (1 point) - l'organisation (1 point) - le contenu (4 points)	<b>6 points</b>											
<u>Entretien :</u> Questions relatives au lieu de stage	<b>7 points</b>											
<u>Entretien :</u> Question relatives aux Sciences appliquées.	<b>7 points</b>											
<b>TOTAL</b> (au demi-point)	/20 pts											

Groupement académique EST	SESSION JUIN 2005	GRILLE DE NOTATION
C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS		
Epreuve : 2.4 – C.M.M.T	Durée : 40 minutes	page 1/1
	Coef. : 3	